

Étiquetage des bouteilles de soudage

Basé sur la norme DIN EN 1089-3



Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:	Couleur de l'ogive:
Vert jaune (RAL 6018)	Rouge feu (RAL 3000)	Vert émeraude (RAL 6001)	Brun olive (RAL 8008)	Gris poussière (RAL 7037)	Noir foncé (RAL 9005)	Blanc pur (RAL 9010)	Rouge oxyde (RAL 3009)
Mélanges d'argon sans hydrogène*	Mélanges d'argon avec hydrogène*	Argon	Hélium	Dioxyde de carbone	Azote	Oxygène	Acétylène
Ferroline C8 Ferroline C18 Ferroline C25 Ferroline X4 Ferroline C12 X2 Ferroline C5 X5 Ferroline C6 X1 Inoxline C2 Inoxline He3 H1 Inoxline He30 C3 H1 Inoxline He30 H2 C Inoxline N3 H Aluline He15 N Aluline He30 N Aluline He50 N Aluline He70 N Aluline N	Inoxline H2 Inoxline H5 Inoxline H7 Inoxline H20 Gaz de protection envers avec hydrogène Formiergas H5 Formiergas H8 Formiergas H10 Formiergas H12 Formiergas H25 Gaz de chauffe Hydrogène Propane Propylène	Argon à souder Argon 4.8 (Spécial)	Hélium Hélium	Dioxyde de carbone Dioxyde de carbone	Azotetoff technique Azote 5.0 Nitrocut	Oxygène technisch Oxicut	Acétylène Acétylène



- 1 Numéro UN (ONU) et nom complet selon la norme ADR
- 2 Remarques sur les dangers et la sécurité
- 3 Remarques du producteur de gaz
- 4 Mention d'avertissement
- 5 Nom, adresse et no de téléphone du producteur
- 6 Nom complet selon la norme ISO 14175
- 7 Nom commercial donné par le producteur de gaz
- 8 Pictogramme de danger
- 9 Numéro EG (CE) (annulé pour les mélanges de gaz)

+ Fabriqué en Suisse

Pictogramme de danger (énumération non exhaustive)		
	N° 2.2 Gaz non-inflammables, non toxiques	Gaz non-inflammable Peut provoquer l'asphyxie en remplaçant l'oxygène de l'air; il y a danger si le % d'oxygène dans l'air est inférieur à 18 %.
	N° 5.1 Matières comburantes	Gaz comburant Entretient vivement la combustion. Le contact avec des matériaux combustibles peut causer un incendie. Les vêtements peuvent facilement s'enflammer s'ils sont en contact avec de l'air très enrichi en oxydant.
	N° 2.1 Gaz inflammables	Gaz inflammable Peut créer un mélange explosif au contact de l'air.
	GHS 04	Gaz sous pression Gaz comprimé, liquéfié ou dissous. Stocker dans un lieu bien aéré.

Remarque: Si présence du pictogramme de danger 2.2, GHS 04 est inutile.

* Selon le pays, les mélanges d'argon à faible teneur en hydrogène peuvent également être remplis dans des bouteilles pour les mélanges d'argon sans hydrogène. En Suisse, cette limite est de 2 %.